

# RAPPORT ANNUEL 2025-2026

---

Des services juridiques créatifs, rigoureux et accessibles pour que toutes les personnes puissent faire valoir leurs droits.



JURIPOP  
▲

# MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Cher.ère.s membres, partenaires, allié.e.s et ami.e.s de Juripop,

L'année 2025-2026 aura été, pour Juripop, une année de consolidation, d'innovation et d'impact. Dans un contexte où les besoins juridiques demeurent criants et où les inégalités d'accès à la justice persistent, nos équipes ont poursuivi leur travail avec rigueur, créativité et humanité. Chaque jour, Juripop accompagne des personnes qui traversent des situations complexes, souvent à un moment charnière de leur vie. Ce rapport annuel témoigne de la portée concrète de cet engagement collectif.

L'année a été marquée par un changement important à la direction générale. Après huit ans comme directrice générale, au cours desquelles l'organisation a connu un développement impressionnant, Sophie Gagnon a choisi de passer le flambeau. Dans cette période de transition, l'équipe de direction a assumé l'intérim avec professionnalisme, solidarité et un profond sens des responsabilités. Cela a permis d'assurer la continuité des opérations, de soutenir les équipes et de maintenir le cap sur les priorités de l'organisation.

Cette année encore notre équipe a continué d'innover : lancement de nouveaux services en droit du logement et démarrage d'un incubateur de projets. Nous avons aussi poursuivi notre travail auprès de personnes victimes de violences sexuelles, de violence conjugale et post séparation, de harcèlement en milieu de travail ou dans le domaine culturel, tout comme des partenaires de longue date et des OBNL.

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement les membres de l'équipe, les bénévoles, les membres du conseil d'administration, les partenaires financiers et institutionnels, les organismes partenaires ainsi que toutes les personnes qui soutiennent Juripop. Grâce à cette mobilisation, nous pouvons continuer à offrir des services juridiques accessibles, à développer des réponses innovantes aux besoins du terrain et à défendre une justice plus humaine, plus inclusive et plus près des communautés.

Bonne lecture,



Pascale Pageau, Ad. E., avocate  
Présidente du CA



Elyse Desjardins, avocate  
Directrice des services juridiques



Élodie Châteauevert  
Directrice des opérations et du bureau de projets

# NOTRE MISSION

Assurer l'accès à la justice dans le but de garantir le respect, l'autonomie et la dignité des personnes et de contribuer à l'atteinte d'une société juste, égalitaire et inclusive.



# NOS VALEURS



## BIENVEILLANCE

L'écoute, le respect et l'empathie guident nos actions.

## CRÉATIVITÉ

Nous pratiquons le droit autrement.

## COURAGE

Nous agissons en cohérence avec nos valeurs et notre mission.

## AGILITÉ

Répondre aux besoins immédiats, ça nous connaît.

## INCLUSION

Toutes les personnes doivent avoir accès à nos services.

# L'ANNÉE 2025-2026 EN QUELQUES CHIFFRES

Personnes représentées et/ou  
accompagnées dans la dernière année

**526**

Organismes représentés par notre  
équipe dans la dernière année

**150**

Heures à coût abordable offertes dans  
la dernière année

**3490**

Heures gratuites offertes dans la  
dernière année

**5217**

# JURIPOP EN QUELQUES CHIFFRES

Personnes accompagné·e·s depuis la  
création de Juripop

**8 967**

Bénévoles mobilisé·e·s depuis la  
création de Juripop

**2144**

# LES SERVICES JURIDIQUES GRATUITS ET À COÛT MODIQUE

## D'UNE IDÉE...

En 2009, de jeunes étudiant-e-s en droit suivent un cours sur l'accès à la justice. Iels sont renversé-e-s d'apprendre qu'une personne qui travaille au salaire minimum à temps plein n'a pas accès à l'aide juridique gouvernementale. Dans les corridors de l'université, une discussion s'ensuit : il faut mettre fin à cette injustice. Juripop ouvre ses portes quelques mois plus tard.

## À UNE RÉALITÉ !

Depuis maintenant 17 ans, son équipe donne ainsi accès à des services juridiques abordables aux personnes qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique, mais dont la situation financière ne leur permet pas de s'offrir les services d'un-e avocat-e de pratique privée pour des conseils juridiques ou de la représentation devant les tribunaux.




# DROIT DU LOGEMENT



Cette année a marqué le lancement de la clinique de deuxième ligne en droit du logement, dans un contexte de crise du logement où les besoins juridiques se complexifient. Cette nouvelle offre de services vise à intervenir de manière ciblée dans les situations les plus complexes, là où un accompagnement juridique approfondi est nécessaire, en complément des services de première ligne offerts par les comités logement. Cette année, **147 personnes** ont bénéficié de nos services en droit du logement, que ce soit sous forme de conseils, d'accompagnement ou de représentation.

La clinique se distingue par une approche interdisciplinaire, qui repose à la fois sur une étroite collaboration interne entre les avocat.e.s et les spécialistes cliniques, et sur un travail de complémentarité avec les comités logement. Ce double ancrage permet de croiser les expertises juridiques et sociales afin d'offrir des interventions adaptées aux réalités complexes des personnes accompagnées.

**JURIPOP**  
**DÉMÊLE** 

**LES AUGMENTATIONS  
DE LOYER 2026**

À partir du 1er janvier 2026, le Tribunal administratif du logement (TAL) applique une nouvelle méthode de calcul des augmentations de loyer.

À titre d'exemple, l'équipe a contribué à obtenir une décision dans laquelle le Tribunal a reconnu le harcèlement exercé par un locataire visant à forcer le départ d'une locataire, ordonnant la réalisation de nombreux travaux essentiels, une diminution importante du loyer ainsi que l'octroi de dommages moraux et punitifs. Cette décision illustre concrètement le rôle du droit comme levier de protection du droit au maintien dans les lieux et de sanction des comportements abusifs.



Les services sont rendus possibles grâce au financement de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et de la Chambre des notaires via le Fonds d'études notariales.

# HARCÈLEMENT AU TRAVAIL ET DANS LE MILIEU CULTUREL

Au cours de l'année, 176 personnes ont reçu des conseils juridiques ou ont été accompagnées et représentées par Juripop lors de médiations ou devant les tribunaux.

## Des parcours marqués par une reprise de pouvoir

Juripop a soutenu une personne victime de harcèlement sexuel et de discrimination raciale en emploi. Grâce à un accompagnement en préparation et lors d'une médiation devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la personne a pu cheminer dans un cadre sécuritaire. L'intervention a mené à la conclusion d'une entente de règlement satisfaisante, comportant une réparation financière significative. Au-delà du résultat obtenu, cette démarche a contribué à restaurer sa confiance en ses capacités décisionnelles et à soutenir son rétablissement global.

Juripop a accompagné une travailleuse étrangère temporaire, femme trans d'origine mexicaine, ayant subi du harcèlement sexuel et une agression sexuelle de la part de son supérieur. L'équipe a mis en place un accompagnement multidisciplinaire combinant un accompagnement dans ses démarches auprès de la CNESST, un soutien psychosocial et le recours à des services d'interprétation. L'acceptation rapide par la CNESST de la réclamation de la travailleuse a permis d'assurer un revenu de remplacement et l'accès à des services psychologiques, tandis que l'accompagnement lors de la médiation et de l'enquête a favorisé l'établissement progressif d'un lien de confiance envers les institutions.



Les services en droit du travail sont rendus possibles grâce à trois financements:

- Le ministère de la Culture du Québec via le projet l'Aparté nous permet d'offrir des services juridiques gratuits à toutes les personnes du milieu de la culture et des communications qui ont vécu ou ont été témoins de harcèlement ou de violences sexuelles.
- Le ministère du Travail du Québec nous permet d'offrir des services d'accompagnement et de représentation gratuits à toutes les personnes salariées ayant vécu du harcèlement sexuel au travail dans leurs démarches auprès de la CNESST.
- Le ministère de la Justice du Canada nous permet d'offrir un accompagnement juridique gratuit à toutes personnes victimes de violences sexuelles en milieu de travail en plus de réaliser des actions de sensibilisation et d'information juridique.

## L'APARTÉ

Me Angelica Brachelente et Me Shahad Salman ont conçu et animé un atelier de rédaction de politiques visant à contrer le harcèlement et l'incivilité en milieu culturel. D'une durée de deux heures et réalisé en partenariat avec l'ADISQ, cet atelier a eu lieu le 28 janvier 2026 et a réuni une dizaine de représentant-e-s d'organismes culturels à l'UQAM. Il a permis aux participant-e-s d'élaborer une première ébauche de politique organisationnelle en réponse aux nouvelles obligations découlant du projet de loi 42, lequel vise à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail.

# DROIT DE LA FAMILLE

L'équipe en droit de la famille a accompagné cette année 94 personnes. Juripop représente des personnes victimes de violence conjugale et de violence post-séparation dans le cadre de démarches juridiques touchant notamment la garde des enfants, l'exercice de l'autorité parentale et les mesures de protection. Ces dossiers s'inscrivent souvent dans des trajectoires judiciaires longues et complexes, marquées notamment par le recours à la violence judiciaire comme stratégie de contrôle coercitif.

Dans un dossier repris par Juripop en 2022, une mère vivait avec des conséquences importantes découlant de plusieurs années de violences exercées par son ex-conjoint. Ces répercussions nuisaient à sa capacité à relater les faits de manière linéaire, à nommer les différentes formes de violences subies et à affirmer pleinement ses droits dans les procédures. Malgré une expertise psychosociale initiale favorable à une garde partagée, une contre-expertise a pu être obtenue, établissant la présence de violence conjugale et post-séparation ainsi que ses effets sur l'enfant. L'ensemble de la preuve soumise a amené le père à consentir à l'absence d'accès et à renoncer à ses attributs d'autorité parentale, notamment pendant son emprisonnement. Un jugement favorable en matière de violence économique est également intervenu, permettant à la personne représentée d'envisager la reconstruction d'un environnement familial sécuritaire pour elle et son enfant.

L'année a été marquée par l'aboutissement d'un long parcours judiciaire pour une mère souhaitant assurer un cadre de vie stable et sécuritaire à son enfant victime de violence. Après plusieurs années de démarches, cette personne a finalement obtenu la déchéance complète de l'autorité parentale du père ainsi qu'une ordonnance de protection civile et la confidentialité des adresses. L'issue du dossier témoigne des effets positifs d'un accompagnement juridique adapté et soutenu, mais aussi des retombées concrètes qu'un tel soutien peut avoir sur la sécurité et le mieux-être des enfants et des familles concernées.

Les services sont rendus possibles grâce à : la Chambre des notaires via le Fonds d'études notariales, le Barreau du Québec et le ministère de la Justice du Québec



# SERVICES AUX OBNL

Juripop a offert **671 heures** de services juridiques dans **109 dossiers**, au bénéfice d'organismes à but non lucratif et d'associations étudiantes partenaires.

Des services juridiques ont été rendus à 42 organismes à vocation sociale qui doivent composer avec des enjeux variés et parfois complexes tout en disposant de ressources limitées. Ces interventions ont principalement porté sur la gouvernance, les obligations juridiques et les relations contractuelles, tout en incluant l'accompagnement dans des litiges civils. En soutenant ces organisations, Juripop contribue à renforcer un écosystème d'acteurs engagés pour une justice plus accessible, humaine et ancrée dans les réalités sociales.

Des services juridiques ont été offerts au bénéfice d'associations étudiantes partenaires, dont la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Union étudiante du Québec (UÉQ) et le Regroupement des étudiants et étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe (RÉÉCSH), ainsi que de leurs membres. Ces interventions, situées à l'intersection du droit associatif, du droit scolaire et des relations institutionnelles, soutiennent des organisations qui jouent un rôle clé en matière de représentation et de défense des droits des étudiant.e.s. Juripop contribue à outiller ces associations, leur permettant de naviguer à travers d'enjeux juridiques complexes, à structurer leurs pratiques et à renforcer leur capacité d'action. Des services juridiques ont également été offerts directement à des étudiant.e.s, afin de répondre à des besoins individuels en droit scolaire, civil et administratif. Cet appui constitue un levier important pour soutenir un mouvement étudiant fort, autonome et mieux outillé face aux enjeux juridiques contemporains.

## FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC

Les étudiant-e-s et les associations étudiant-e-s membres de la FECQ jouissent de la possibilité de rencontrer gratuitement un-e avocat-e de Juripop pour répondre à leurs questions juridiques.

38

DOSSIERS TRAITÉS

219

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

## UNION ÉTUDIANTE DU QUÉBEC

Juripop offre des conseils et de la représentation juridique à l'UÉQ ainsi qu'à ses 12 associations étudiantes universitaires à travers le Québec.

34

DOSSIERS TRAITÉS

215

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

## REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE ST-HYACINTHE

Les étudiant-e-s et les associations membres du RÉÉCSH jouissent de la possibilité de rencontrer gratuitement un-e avocat-e de Juripop pour répondre à leurs questions juridiques.

6

DOSSIERS TRAITÉS

33

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

## GOVERNANCE ÉCLAIRÉE : MAÎTRISER LA RESPONSABILITÉ LÉGALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La formation Gouvernance éclairée : maîtriser la responsabilité légale du conseil d'administration, donnée par Me Shahad Salman, a été offerte aux participant-e-s de l'Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (AECSP) et de la Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDCAL). Grâce à cette formation, les participant-e-s ont pu renforcer leur capacité à exercer leurs fonctions avec rigueur et confiance, tout en développant une meilleure compréhension des risques juridiques, fiscaux et des mécanismes de protection applicables.

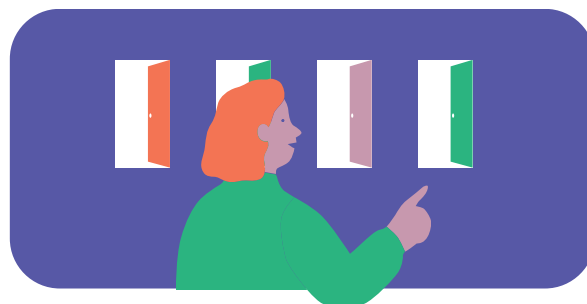
# DROIT CIVIL - VIOLENCES SEXUELLES

Dans un contexte où les recours civils demeurent souvent coûteux, tant sur le plan financier que psychologique, l'accès à la justice continue de représenter un défi majeur pour les personnes survivantes, qui doivent trop souvent composer avec des démarches susceptibles d'accroître leurs traumatismes. Face à cette réalité, l'équipe de Juripop redouble de créativité pour continuer de développer une offre de services adaptée, sensible et sécuritaire.

## Une décision historique

Une décision historique a été rendue dans un dossier de violences à caractère sexuel en matière de responsabilité civile. Le tribunal a accordé plus de 2.4 millions \$ en dommages et intérêts, soit le plus haut montant jamais octroyé au Québec dans un dossier de violences sexuelles. Ce jugement brise notamment le plafond jurisprudentiel en matière de dommages pour les conséquences psychologiques. La Cour reconnaît clairement la nécessité de prendre en compte l'ampleur et la persistance des impacts des violences sexuelles. La juge retient également intégralement la version de la personne victime, malgré des faits remontant à plusieurs décennies alors qu'elle était mineure. Au-delà des retombées sur la personne victime elle-même, cette décision aura certainement un impact durable sur le traitement judiciaire des violences à caractère sexuel.

Depuis son adoption en 2024, Juripop continue d'analyser et de suivre la mise en œuvre de la Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence. À travers des formations des interventions publiques, Juripop s'assure d'informer la communauté juridique quant aux mécanismes prévus par cette loi. Dans la pratique, fidèle à son approche intégrée, Juripop a accompagné deux personnes victimes de harcèlement au travail craignant pour leur sécurité. L'équipe de droit civil a pu les représenter dans le cadre de recours visant l'obtention d'ordonnances de protection civile (prévues par cette loi), accordées à deux reprises depuis l'introduction des procédures.



Les services sont rendus possibles grâce au financement du Barreau du Québec.

# PARTENARIATS DE SERVICES

Juripop poursuit son engagement en matière d'accès à la justice en collaborant avec plusieurs organismes partenaires, permettant d'offrir des services juridiques gratuits et adaptés à des clientèles spécifiques. Grâce à ces partenariats, l'équipe rejoint des personnes et des milieux qui, autrement, auraient un accès limité à des services juridiques, tout en développant des interventions ciblées en fonction de leurs réalités.

## FONDATION DES ARTISTES

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation des artistes, Juripop accompagne des personnes issues du milieu culturel dans des démarches juridiques variées. Les dossiers traités illustrent la diversité des enjeux auxquels font face les artistes et travailleur.euse.s culturel.le.s, allant du droit du logement, du droit du travail et du droit de la famille, jusqu'au droit des affaires, à la propriété intellectuelle et aux litiges civils. Ce partenariat permet ainsi d'offrir un soutien juridique essentiel à un milieu souvent caractérisé par la précarité et la complexité des statuts professionnels.



## SCLÉROSE EN PLAQUES CANADA – DIVISION QUÉBEC

Grâce à son partenariat avec SP Canada – Division Québec, Juripop accompagne des personnes vivant avec la sclérose en plaques. Les services couvrent un large éventail de domaines, notamment le droit du travail, le droit civil, le droit de la famille et le droit du logement, en tenant compte des réalités particulières liées à la maladie. L'équipe a notamment accompagné des personnes dans des démarches de retour au travail et d'accommodements en raison d'un handicap, dans des dossiers d'assurance invalidité, ainsi que dans des situations de discrimination ou de harcèlement. En droit civil, des services ont également été offerts en matière de responsabilité et de recours liés à des vices cachés, tandis qu'en droit de la famille, des accompagnements ont permis d'éclairer des décisions importantes en contexte de séparation ou de violence conjugale. En droit du logement, Juripop a soutenu des personnes confrontées à des situations d'insalubrité ou d'augmentation de loyer contestée. Ces interventions, combinées aux nombreux témoignages de satisfaction, illustrent l'impact concret du programme dans la vie des personnes accompagnées.



## FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER (FQC)

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation québécoise du cancer, Juripop contribue à alléger la charge juridique et mentale des personnes atteintes de cancer, en leur fournissant des réponses claires et un soutien dans la gestion de leurs démarches, à un moment où leur énergie est souvent mobilisée ailleurs. Les services offerts couvrent des enjeux variés, notamment en droit du travail, en droit de la famille et en droit civil, permettant d'accompagner les personnes dans des décisions importantes ayant un impact direct sur leur qualité de vie et leur sécurité financière.



## FONDATION DES ARTISTES

Grâce à une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec, la Fondation des artistes offre des services juridiques aux artistes professionnel-le-s et travailleur-euse-s du milieu culturel en collaboration avec Juripop.

30

DOSSIERS TRAITÉS

82

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

## FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

En collaboration avec la FQC et avec l'aide de la Chambre des notaires du Québec, Juripop offre des services juridiques à des personnes atteintes du cancer.

29

DOSSIERS TRAITÉS

23

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

## SP CANADA DIVISION QUÉBEC

Grâce à un partenariat avec la Division du Québec de SP Canada, Juripop offre un soutien juridique gratuit aux personnes vivant avec la sclérose en plaques.

42

DOSSIERS TRAITÉS

106

HEURES DE SERVICES JURIDIQUES

# LES INITIATIVES D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION JURIDIQUE

## LE MOIS DE LA JUSTICE

### LES CLINIQUES JURIDIQUES DANS LE MÉTRO

Le mois de la justice, initiative phare de Juripop, vise à rapprocher la justice des personnes en allant directement à leur rencontre. En installant des cliniques juridiques gratuites dans le métro de Montréal tous les jeudis de mars, Juripop transforme un lieu de passage en un espace de services juridiques accessibles et adaptés aux réalités de la population. Au total, **360 consultations gratuites** ont été offertes sur des enjeux liés au logement, à la famille, au travail et à d'autres situations du quotidien, grâce à l'engagement de **35 juristes bénévoles**.

Le Mois de la justice est rendu possible grâce au soutien financier du Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec, et ce, depuis sa création en 2015. Nous remercions également la Société de transport de Montréal pour son accueil renouvelé à la station Place-des-Arts ainsi les six partenaires: Info Justice, Éducaloi, le Collectif juridique, Interligne, la Clinique juridique Saint Michel et la Fondation du Barreau, dont la contribution est essentielle au succès des cliniques juridiques dans le métro.



## CARAVANE 360 POUR LES AÎNÉ·E·S

La Caravane 360 renseigne les personnes âgées sur les outils que le droit met à leur disposition pour protéger leur volonté, leur autonomie et leur santé à travers les différentes phases de leur vie. Au cours d'une conférence, les participant·e·s se penchent sur des sujets tels que l'autonomie de la personne, la maltraitance, le mandat de protection, le testament et la succession, les directives médicales anticipées et l'aide médicale à mourir. Cette année, Juripop a offert 26 conférences de la Caravane 360, rejoignant au moins 597 personnes aîné·e·s dans 9 régions du Québec, incluant les communautés du Nord du Québec, par l'entremise de Caravanes offertes en visioconférence. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec.



## JURI RDV

Les JuriRDV se sont tenus en février à **Sherbrooke** et **Gatineau** ont rassemblé **144 participant.e.s** issu.e.s de divers milieux du domaine sociojuridique. L'équipe de Juripop et des conférenciers et conférencières invité.e.s ont présenté les plus récentes avancées législatives en matière de violences sexuelles et conjugales.



## CONFÉRENCES ET FORMATIONS



À l'occasion du 26<sup>ème</sup> colloque sur les personnes vulnérables présenté par le Barreau du Québec, Me Angelica Brachelente et Me Mykam Lemire-Theberge ont présenté un article intitulé Documenter et identifier les obstacles à l'accès à la justice des personnes ayant des limitations fonctionnelles : une approche collaborative initiée par Juripop à plus d'une centaine de juristes et travailleuses sociales/travailleurs sociaux. Cette activité a permis de sensibiliser les participant-es aux réalités vécues par les personnes en situation de handicap, de mieux comprendre les obstacles qu'elles rencontrent dans l'accès à la justice et de promouvoir une pratique juridique plus inclusive, adaptée à leurs besoins et attentive à la prévention des barrières systémiques.

Me Roxane Charpentier et Malorie Comtois ont animé une formation de six heures en novembre 2025 pour trente-cinq cliniciennes du Centre d'expertise Marie-Vincent. Cette formation a permis aux participantes de renforcer leur confiance pour intervenir et de naviguer avec assurance dans le processus judiciaire. Alors qu'au départ plusieurs exprimaient le désir d'éviter le tribunal, certaines ont indiqué se sentir plus outillées, confiantes et prêtes à témoigner dans le meilleur intérêt des enfants et adolescent.e.s victimes de violences à caractère sexuel qu'elles soutiennent.



## **PRÉSENTATION À L'ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT 2E ÉTAPE (ALLIANCE MH2)**

Lors de la rencontre nationale de l'Alliance des Maisons d'hébergement 2e étape en février 2026, Me Roxane Charpentier et Malorie Comtois ont animé une formation de trois heures qui a permis aux intervenantes de renforcer leur capacité à documenter de façon rigoureuse et stratégique les impacts des violences conjugales sur les enfants, particulièrement dans le contexte sensible des retours de temps parentaux. Elles les ont également outillées pour témoigner avec confiance et justesse devant le tribunal, en s'appuyant sur des observations cliniques solides, éthiques et juridiquement défendables.

## **CAPSULE DE FORMATION POUR L'ÉCOLE DU BARREAU DE MONTRÉAL**

Me Roxane Charpentier et Malorie Comtois ont animé une capsule de formation d'une durée d'1h15, pour les modules en ligne de l'École du Barreau de Montréal. Cette formation permettra d'outiller les futur.e.s avocat.e.s à adopter une pratique juridique sensible aux réalités des personnes victimes de violences conjugales et sexuelles. En mettant de l'avant une approche centrée sur leurs besoins uniques, leur sécurité et la prévention de la victimisation secondaire, ce contenu forme les avocat.e.s demain à être mieux préparé.e.s à intervenir avec rigueur, humanité et conscience des impacts de leurs pratiques.

## **COLLABORATION AVEC LE REGROUPEMENT DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE**

Depuis septembre 2025, Me Frédérique Aubin et Me Roxane Charpentier offrent, en collaboration avec le Regroupement des maisons d'hébergement, une formation en droit de la famille destinée aux intervenantes. À ce jour, la formation a été offerte dans plus de 15 régions du Québec. Cette initiative a permis de renforcer les connaissances juridiques des intervenantes et de favoriser une meilleure collaboration entre les milieux juridiques et communautaires, afin d'offrir des services plus adaptés, sécuritaires et cohérents aux personnes victimes de violence conjugale et post séparation.

# RÉSEAUX SOCIAUX

## JURIPOP VOUS EXPLIQUE COMMANDITÉ PAR LA CSQ

Les capsules d'information juridique « Juripop vous explique » sont destinées au grand public et vulgarisent des lois ainsi que des événements d'actualité ayant une portée juridique et une incidence sociale. Cette année, elles ont notamment porté sur la Loi sur la réforme du droit de la famille instituant le régime d'union parentale, les enjeux liés à l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution du Québec, ainsi qu'un regard critique sur le reportage de l'émission Enquête, « Agresseur sans le savoir ».

JURIPOP VOUS EXPLIQUE

### LE REPORTAGE DE L'ÉMISSION ENQUÊTE DIFFUSÉ JEUDI DERNIER : AGRESSEUR SANS LE SAVOIR

L'émission Enquête a diffusé un reportage jeudi dernier montrant des problèmes possibles dans le fonctionnement de l'IVAC. Un témoignage en particulier a retenu notre attention.

JURIPOP VOUS EXPLIQUE

### POURQUOI INSCRIRE LE DROIT À L'AVORTEMENT DANS LA CONSTITUTION DU QUÉBEC PEUT L'AFFAIBLIR ?

Le Québec veut inscrire le droit à l'avortement dans sa future Constitution. Surprise : médecins, juristes et défenseur-e-s du droit à l'avortement s'inquiètent. Selon les expert-e-s, cette mesure pourrait faire plus de mal que de bien.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	INSTAGRAM ET FACEBOOK
Nombre de vues	75 543
Nombre d'interactions	1 398

INDICATEURS DE PERFORMANCE	INSTAGRAM ET FACEBOOK
Nombre de vues	75 413
Nombre d'interactions	1 341



Centrale des syndicats  
du Québec

# INCUBATEUR DE PROJETS

Dans un monde où les enjeux juridiques évoluent toujours plus rapidement, Juripop se fait un devoir de placer l'innovation au cœur de sa pratique. C'est pourquoi l'organisation a lancé au cours de la dernière année son incubateur de projets, une initiative structurante visant à développer des solutions innovantes en matière d'accès à la justice. L'incubateur s'inscrit dans une approche collaborative et progressive, articulée autour de phases d'idéation, de recherche, de consultations et d'expérimentation, permettant de faire émerger des projets pilotes directement ancrés dans les besoins des populations vulnérables visées.

Trois initiatives ont été lancées auprès de trois nouvelles populations cibles: les personnes âgées, les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles et les personnes issues de la communauté LGBTQ2SIA+.

Dans un premier temps, un travail de recherche préparatoire a été réalisé, incluant une revue de littérature, l'identification et la mobilisation d'organismes partenaires, l'élaboration d'outils de collecte de données, notamment des questionnaires et sondages, ainsi que la définition d'axes de recherche visant à documenter les principaux obstacles et besoins en matière d'accès à la justice. Cette phase a été suivie par la tenue de consultations auprès des organismes partenaires, permettant de recueillir des données qualitatives riches et diversifiées. L'analyse de ces informations a ensuite permis à l'équipe de dégager des constats significatifs quant aux enjeux rencontrés sur le terrain. Enfin, ces constats ont servi de fondement à la formulation de pistes d'action concrètes, en vue de leur éventuelle mise en œuvre dans le cadre de futurs projets pilotes.



# CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2025-2026

La campagne de financement annuelle de Juripop nous permet de maintenir année après année notre offre de services abordables facilitant ainsi l'accès à la justice à des centaines de justiciables qui autrement n'auraient pas eu les moyens de s'offrir les services d'un.e avocat.e.



## SPECTACLE D'HUMOUR 2025 : RIRE POUR L'ACCÈS À LA JUSTICE

Le 12 novembre 2025, Juripop a tenu la 4e édition de son spectacle d'humour-bénéfice au Théâtre Plaza, réunissant 300 personnes autour d'une soirée festive et engagée. L'événement s'inscrivait dans l'objectif de soutenir financièrement la mission de l'organisme tout en offrant une option de soutien accessible et divertissante. Cette initiative revêt une importance particulière dans le contexte de l'engagement de Juripop envers le milieu culturel, notamment à travers les services de L'Aparté, qui visent à offrir des services juridiques gratuits à toutes les personnes du milieu culturel et des communications qui font l'objet ou ont été témoins de harcèlement.

Animée par Louis T, la soirée a offert un équilibre réussi entre humour et réflexion. Il était accompagné sur scène de Douaa Kachache, Colin Boudrias, Michelle Desrochers, Alexandre Forest et Coco Belliveau, qui ont su créer une ambiance chaleureuse et rassembleuse. Présentée par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Cette 4e édition a permis d'amasser 34 575 \$ pour améliorer l'accès à la justice.



Centrale des syndicats  
du Québec

## SOIRÉE-BÉNÉFICE



Présenté par Langlois, notre soirée-bénéfice annuelle s'est tenue le 29 mai 2025 à la Maison Alcan, où près de 300 personnes étaient réunies sous la présidence d'honneur du juge en chef de la Cour suprême du Canada, le très honorable Richard Wagner, et en présence du Ministre de la Justice du Québec, Monsieur Simon Jolin-Barrette. Appuyé par son cabinet de campagne, l'équipe de Juripop a encore cette année atteint un objectif ambitieux de 334 121\$, ce qui lui permettra d'offrir plus de 3000 heures de services juridiques à coût abordable aux personnes qui sont aux premières loges de l'augmentation du coût de la vie.

# 334 121\$

## 3000 heures de services juridiques



## ENCAN VIRTUEL

Juripop a tenu pour une deuxième année consécutive un encan virtuel, qui fût un grand succès. L'encan virtuel, présenté par CN, offrait une quarantaine de lots aux enchères et mobilisait notre communauté de donateurs et donatrices.



## CABINET DE CAMPAGNE 2025



**Me Kathleen Rhéaume**  
Directrice principale, Affaires juridiques, Banque nationale



**Me Véronique Théorêt**  
Vice-présidente légale associée, acquisitions et financement, Montoni



**Me Stéphanie Assouline**  
Vice-présidente, Affaires corporatives, juridiques et réglementaires et cheffe de la gouvernance par intérim, Hydro-Québec



**Me François Duquette**  
Vice-président, Solutions de financement, Caisse de dépôt et de placement du Québec



**Me Jérémie Ste-Marie**  
Vice-président principal, Chef du contentieux, Coveo

## PARTENAIRES DE CAMPAGNE

### Commanditaire principal

Langlois avocats

### Commanditaire Encan

Canadian National Railway

### Commanditaires majeurs

Norton Rose Fullbright

Delegatus

Québécor

Blue HF

Stikeman

Dentons

Blakes

McCarthy Tétrault

BDO

### Commanditaires associés

Torys

RBC Marché des Capitaux

Woods

Davies

Osler

KRB

Avens

PRDSA

Fasken

Montoni

Lavery

Ernst & Young (EY)

LCM

Miller Thomson

Thérien Couture Jolicoeur

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Beneva



# PARTENAIRES FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS

## FINANCEMENT À LA MISSION



## AUTRES GRANDS PARTENAIRES FINANCIERS ET INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES DE SERVICES ADMINISTRATIFS



2006, rue Plessis, local 300  
Montréal (Québec) H2L 2Y3 Canada  
Sans frais : 1-855-JURIPOP

[info@juripop.org](mailto:info@juripop.org)  
[www.juripop.org](http://www.juripop.org)

**JURIPOP**  
▲